



MAINTIEN DE L'AIDE DU CONSEIL RÉGIONAL OCTROYÉE AUX STAGIAIRES POUR LA RESTAURATION ET L'HÉBERGEMENT UNE VICTOIRE POUR TOUS LES STAGIAIRES DEMANDEURS D'EMPLOI

UN SOULAGEMENT POUR L'AFPA

Dès la lecture, en juin dernier, du dernier appel d'offres « formation », la **CGT AFPA** avait alerté l'opinion publique sur la disparition de l'aide qui était accordée jusque-là par le **Conseil Régional Nouvelle Aquitaine** aux **demandeurs d'emploi en formation professionnelle pour se restaurer le midi**.

Si cette mesure venait à prendre effet, nous disions qu'il y avait de fortes chances que la restauration du soir et la prise en charge de l'hébergement, couvertes par une convention jusqu'à fin 2017, subissent en 2018 le même sort que la restauration du midi.

Outre ces informations largement diffusées dont la presse s'est faite également l'écho et nonobstant la pétition de protestation en ligne qui a recueilli près de 300 signatures, **la CGT AFPA a multiplié les discussions avec le Conseil Régional**.

A l'issue de la 3^{ème} rencontre du 4 octobre dernier, nous apprenions la bonne nouvelle :

LA CONVENTION CONSEIL RÉGIONAL / AFPA 2018 intègrera les repas du midi et du soir, l'hébergement et le petit déjeuner.

En 2018, Les stagiaires demandeurs d'emploi continueront donc à bénéficier, à l'AFPA, d'un accès aux services de restauration et d'hébergement pour un prix modique (Moins de 4 € le repas & gratuité de l'hébergement).

Partageant avec nos interlocuteurs le souci de la bonne utilisation des fonds publics (montant convention sur la base du réalisé des années antérieures + justification en réel de l'utilisation des fonds perçus via des tableaux de bord trimestriels), **nous saluons cette décision du conseil Régional Nouvelle Aquitaine** qui devrait se concrétiser lors du vote du budget prévu en Décembre 2017.



Une victoire pour les stagiaires demandeurs d'emploi en Nouvelle Aquitaine

Permettre à tout citoyen un égal accès à la formation et donner à tous les mêmes chances de réussite (les moyens ne jouant pas un rôle discriminatoire), là était l'enjeu qui était associé au maintien de ce subventionnement par les pouvoirs publics.

Nous avons été entendu et remercions tous ceux qui, avec nous, ont contribué à ce succès.



[Compte-rendu CRE Limousin Octobre 2017](#)

[CRE Limousin du 27 septembre 2017](#)

- Partager sur Facebook
- Twitter